


TITRE PROFESSIONNEL AGENT D'ENTRETIEN ET D'HYGIENE Niveau 3 (CAP)							
Public concerné, nombre,	Tous publics 15 places						
Prérequis, modalités et délai d'accès	<p>Pré requis La maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire Accessible aux personnes handicapées</p> <p>MODALITÉS D'ACCÈS > Dossier de candidature + Entretiens individuels sur RDV > Contrat d'apprentissage > Contrat de professionnalisation</p> <p>ACCESSIBILITE</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Formation continue</th> <th>Apprentissage</th> <th>Contrat de pro</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					
Présentation générale	<p>L'Agent(e) de propreté et d'hygiène est un professionnel du ménage et de l'entretien à grande échelle. Il/Elle assure des prestations de nettoyage manuel et mécanisé afin de garantir l'hygiène et la propreté de locaux et d'équipements et préserver le cadre de vie des usagers. Susceptible d'intervenir sur plusieurs chantiers à la fois, son activité varie en fonction de la typologie des locaux. Sa fréquence d'intervention sur les chantiers, le type de tâches à effectuer ainsi que les produits, machines et équipements à utiliser sont définis dans un cahier des charges et précisé dans sa fiche de poste.</p> <p>L'Agent(e) de propreté et d'hygiène se doit d'adopter une attitude de service. Il/Elle s'adapte notamment à l'utilisation des locaux en présence du public. Enfin, il/elle opère dans le strict respect des consignes de sécurité et des techniques professionnelles de nettoyage.</p> <p>L'Agent(e) de propreté et d'hygiène travaille en général en horaires décalés (tôt le matin ou tard le soir). Des interventions peuvent aussi avoir lieu le dimanche et les jours fériés. Des déplacements sont également à prévoir tout au long de la journée pour accéder aux différents chantiers (la détention du permis B est donc un plus). Autonomie, sens de l'organisation, respect des consignes et forte résistance physique sont des qualités requises pour l'exercice de métier.</p> <p>Code ROME : J1301 ; K2204</p> <p>Autre appellation métier : Agent de nettoyage en collectivité, agent de nettoyage industriel, agent d'entretien polyvalent, agent de propreté des locaux, agent de propreté en grande surface, agent de service, agent des services hospitaliers.</p> <p>Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3 Code(s) NSF : 343t RNCP 278 Date d'échéance de l'enregistrement : 13-08-2023 Code CPF : 237968</p>						

Objectifs	<p>A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser une prestation de nettoyage manuel Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés Obtenir le Titre professionnel d'Agent(e) de Propreté et d'Hygiène partiellement (CCP) ou dans son intégralité Obtenir l'habilitation électrique de niveau 1 H0B0
Contenu formation	 <p>Module Initial - Communication - Posture professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer à l'oral dans le monde professionnel • Communiquer à l'écrit dans le monde professionnel • Mobiliser des raisonnements mathématiques • Utiliser les outils numériques et informatiques (Internet, traitement de texte, verpoint) • Préparer les informations • S'organiser dans son activité professionnelle • Utiliser les codes sociaux liés au contexte professionnel • Travailler en groupe et en équipe • Apprendre et se former tout au long de la vie • Construire son parcours professionnel • Réaliser son activité selon les cadres règlementaires établis • Adapter son action face à des aléas et à des situations d'urgence <p>Module 2 – Réaliser une prestation de nettoyage manuel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes généraux du nettoyage industriel • Mises en application en respectant les protocoles couleurs et d'hygiène pour le nettoyage des bureaux et sanitaires, le dosage des différents produits avec vérification des pictogrammes de sécurité, réalisation du contrôle de sa prestation • Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique en respectant les protocoles <p>Module 3 – Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux revêtements de sols • Connaître l'utilisation des produits écologiques • Connaître et maîtriser les différentes techniques • Savoir choisir et mettre en œuvre la méthode la plus appropriée en fonction de la nature du support, de la fréquentation des locaux et des obligations du client • Savoir adapter le nettoyage en fonction du support • Savoir contrôler la qualité de la prestation effectuée <p>Module 4 - Préparer l'habilitation électrique de niveau 1 H0B0</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différentes grandeurs électriques • Effets du courant électrique sur le corps humain • Différents domaines de tension, les zones d'environnement et leur limite • Habilitation • Equipements de protection collective et leur fonction • Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement • Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique • Acteurs concernés • Application des prescriptions • Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation <p>Module 5 - Préparer la certification</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se préparer à l'épreuve de synthèse

	<ul style="list-style-type: none"> • Se préparer à l'entretien final • Valider le titre Agent de propreté et d'hygiène ou le CCP visé <p>Session d'examen</p> <p>Module – Gestes et postures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les automatismes gestuels du métier • Adopter les gestes et postures adaptés aux différentes situations afin d'éviter les douleurs et ménager son corps • Se protéger avec les équipements adéquats et selon les règles transmises
Modalités pédagogiques	<p>Moyens pédagogiques :</p> <p>L'établissement met à disposition des stagiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - une salle de classe équipée : tables et chaises, tableau, vidéoprojecteur et ordinateur - une salle informatique (18 postes en réseau), - du matériel audiovisuel, - du matériel de nettoyage (auto laveuse) <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Active, Mise en situation professionnelle • Interrogative... Séquences de cours, étude de situations, documents pédagogiques, techniques d'animation variées, vidéos, interventions de professionnels, explicitation de l'expérience, accompagnement individuel dans l'élaboration du dossier professionnel (DP) <p>Modalités : Présentiel, à distance, expérientiel (période en milieu professionnel), mode projet, autoformation accompagnée.</p>
Compétences / Capacités professionnelles visées	<p>1. Réaliser une prestation de nettoyage manuel Réaliser le nettoyage manuel des surfaces ; Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires ; Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles.</p> <p>2. Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés Réaliser un nettoyage mécanisé ; Réaliser une remise en état mécanisée.</p>
Durée	4 mois (16 semaines) Alternance 15 jours en centre 15 jours en structure 35 h hebdomadaire 581 h
Dates	En fonction des besoins des entreprises.

Lieu(x)	MFR Castelnau - Chalosse 1958 route de Badie 40360 Castelnau – Chalosse
Coût par participant	<p>En fonction des statuts:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Possibilité de prise en charge du financement de la formation par l'intermédiaire du CPF et de conventions employeurs. Identifiant CPF: 242091(Se renseigner auprès du secrétariat pour établir un Devis). 2. Prise en charge dans le cadre d'un financement individuel – Pole Emploi . (Se renseigner auprès du secrétariat pour établir un Devis). 3. Prise en charge par l'OPCO pour les contrats d'apprentissage. <p>Contrats de formation, conclus en application de l'article L. 6353-3, les conditions générales de vente (informations, tarifs, modalités de règlement et conditions financières prévues en cas de fin anticipée de la formation ou d'abandon) sont remis au stagiaire avant son inscription définitive et tout règlement de frais. Coûts du repas : 4.5 € à la charge du stagiaire. Logement possible chez l'habitant à proximité. 50 € / sem</p> <p>Les aides financières pour l'apprenti : <i>Aides hébergement et restauration :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Hébergement par nuitée pour un montant de 6 euros - Frais de restauration par repas pour un montant de 3 euros - Frais de premier équipement pédagogique selon un plafond de 500 euros qui autorisera l'achat d'un ordinateur portable. <p><i>Aides diverses :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une aide régionale de 500€ pour le permis de conduire lorsque le jeune a plus de 18 ans - Une exonération d'impôt sur son salaire, tant qu'il reste inférieur au seuil fixé chaque année par la loi de finances - Des allocations familiales pour les parents, jusqu'aux 20 ans de l'apprenti si sa rémunération n'excède pas un plafond fixé à un pourcentage du SMIC - Des allocations d'aide au logement et un accès privilégié aux foyers de jeunes travailleurs - Le cas échéant, des aides régionales pour financer son logement son transport , l'achat de fournitures scolaires... <p>Pour plus d'informations : https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/</p>
Responsables de l'action, Contact	Virginie VIER Standard : 05 58 98 54 28
Formateurs, animateurs et intervenants	Equipe en cours de construction Profil formateur professionnel de l'entretien et du nettoyage
Suivi de l'action	<i>Emargement par les stagiaires et le formateur,</i> <i>Attestation de stage</i> Livret d'accompagnement Grilles d'évaluations Bilans de compétences mi parcours et fin de parcours.

Evaluation de l'action	Présentation à la session de certification Mise en situation et entretien Evaluation de l'action « à chaud » (<i>satisfaction des participants</i>) en fin de parcours Evaluations des acquisitions de compétences (<i>tests, examens, fiches d'évaluation, entretiens...</i>)
Passerelles et débouchés possibles	Débouchés : L'Agent(e) de propreté et d'hygiène peut être employé(e) par des sociétés de nettoyage, des entreprises, des services publics ou chez des particuliers. Il/Elle peut exercer dans tous types de locaux : habitats privés ou collectifs, grandes surfaces, parcs d'attraction, métro, gare, aéroports, musées, centres commerciaux... Il/Elle peut évoluer vers des fonctions d'agent spécialisé (ex : nettoyage hospitalier) et de chef d'équipe, de secteur.